

Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne du tourisme durable

(Europarc)

Une autre vie s'invente ici

Délibération **2018 CS 02** du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

<u>Objet</u>: ADHESION DE LA DLVA ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FORCALQUIER-MONTAGNE DE LURE AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

L'an deux mille dix-huit et le 9 janvier à 14h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 3 janvier, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 50 présents (39) ou représentés (11) pour 48 requis.

Etaient présents :

Mesdames Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Anne-Cécile REUS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Claire ARAGONES, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Michelle WOLFF, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Gino MORELLO, André BERGER, Didier PERELLO, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Michel RUFFINATI, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Claude BADOC, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Daniel LECORNEC, Jean-Pierre PEYRON

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Gaëlle LETTERON à Nadine SARTO-BARANCOURT Laurence DE LUZE à Geneviève JEAN Marie-Elisabeth CHRISOSTOME à André BERGER Christiane NAJI à Michel RUFFINATI Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD Elisabeth AMOROS à Dominique SANTONI Jacqueline BOUYAC à Stéphane SAUVAGEON

Messieurs

Pierre POURCIN à André BOUFFIER Arnaud BOUTET à Valérie DELONNETTE Jean-Daniel DUVAL à Jacqueline COMBE Joël RAYMOND à Jean-Daniel DUVAL Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

Etaient excusés

Mesdames Paule DAPRES, Suzanne BOUCHET, Danielle BRUN Messieurs Félix BOREL, Richard KITAEFF, Philippe DAUMAS, Julien AUBERT

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • 🖬 • www.parcduluberon.fr



Alpilles, Ardennes, Armorique, Avesnois, Ballons des Vosges, Baronnies Provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire Anjou Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise-Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Francais, Volcans d'Auverone, Voscaes du Nord

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte du Parc entérinés par arrêté préfectoral du 29 février 2016,

Vu la délibération 2016BS09 du Parc naturel régional du Luberon émettant un avis favorable à l'adhésion des EPCI du territoire,

Vu la délibération en date du 26 septembre 2017, du Conseil communautaire de DLVA approuvant son adhésion au syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon,

Vu la délibération en date du 23 octobre 2017, du Conseil communautaire de la CCPFML approuvant son adhésion au syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- VALIDE l'adhésion de la DLVA et de la CCPFML au syndicat mixte du Parc ;
- MODIFIE en ce sens les statuts du Parc et ENGAGE la procédure inhérente à la modification des statuts du syndicat mixte;
- AUTORISE son Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LUBERON A La Présidente,

60, Place Jean Jaure B.P. 122 84404 APT CEDEX

Bominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s): 0